

# Association sportive d'Aime : la section ski en suspens

**La section ski, à l'origine de la création de l'association en 1971, pourrait disparaître avec la fin des forfaits résidents/gens du pays.**

L'assemblée générale de l'Association sportive d'Aime s'est déroulée lundi à la salle des fêtes. Ébranlée par la situation sanitaire, l'ensemble de l'équipe n'a rien perdu de sa motivation et a su s'adapter. Cependant, le bilan financier de cette fin 2022 est négatif de 8 475 euros.

## Nette diminution du nombre d'adhérents adultes

Si les années avant-Covid, l'association comptait plus de 800 adhérents, avec des années fastes dépassant les 1 000, 2022 en comptabilise 565. Les inscriptions des enfants sont similaires à celles pré-Covid, avec 292 inscrits, mais le public adulte perd environ 250 adhérents, diminution liée à différents facteurs : incertitudes en début d'année, absence de vaccins pour certains... Cependant, le coût de fonctionnement reste le même.

Sachant qu'avec 700 adhésions, le budget serait équilibré, on peut imaginer que les sorties



L'assemblée générale a été l'occasion de renouveler le bureau. Photo Le DL/F.F.

de ski et de snowboard permettent de gagner des adhésions et de se rapprocher de l'équilibre.

Mais avec la fin des forfaits résidents/gens du pays, la section est en suspens. Jusqu'à l'hiver dernier, l'ASA proposait des sorties à La Plagne au tarif de 7 € par enfant, tarif incluant le transport en bus à La Plagne et deux heures de cours collectifs avec un moniteur.

Jusqu'à alors, l'ASA percevait de la part de la SAP une cote-part de 5 € par forfait gens du pays, permettant ainsi de financer, avec les adhésions et subventions, les cours dispensés

par les moniteurs, soit 9 600 €.

À la suite de l'abolition de ces forfaits, plus de cote-part et sans aide supplémentaire, l'ASA devrait facturer environ 40 € la sortie. « Ce qui perdrait tout sens du sport pour tous ! Ce n'est pas notre politique et sachant que la section ski est celle à l'origine de l'association, créée en 1971, ce serait terrible qu'elle disparaisse », dixit Nathaly Garcin, trésorière.

À ce jour, la SAP n'a pas répondu aux sollicitations de l'ASA mais une rencontre a eu lieu avec le maire, Corine Maioroni Gonthier, et des pistes sont

à l'étude. Les semaines à venir devraient apporter une réponse.

## Mouvements dans les sections et renouvellement du bureau

Pascal Ancelin, président depuis huit ans a remercié l'ensemble des responsables de section, les communes pour les subventions et les prêts de salle, ainsi que la COVA, qui met gracieusement à disposition le gymnase d'Aime.

Mis à part la boxe et le tennis de table (qui ont repris plus tard pour des contraintes liées à la

Covid), toutes les sections ont pu reprendre dès la rentrée pour une année complète, marquée par la remise de la médaille du bénévolat des mains du préfet en juin à neuf personnes, parce qu'à l'ASA règne une belle fidélité.

Cette année a vu le départ de responsables de sections et de piliers de l'association, partis vers de nouvelles aventures, comme Pascal Ancelin, président depuis 2014.

Son poste est repris par Nathaly Garcin, trésorière jusqu'à alors. Jean-Luc Crozet, responsable du tennis de table et vice-président, est remplacé par Cyril Zanotel, qui prend aussi la tête de la section boxe, et Daniel Chuzel devient trésorier. Frédéric Julié reste vice-trésorier tout comme Christine Broche secrétaire. Sans oublier Anne Brun, secrétaire pivot de l'association depuis 2015. Concernant les changements des sections, Jean-Luc Valette devient responsable du tennis de table, Solenne Leroy du kung-fu (forte de son succès, la section va voir un nouveau créneau arriver) et Lisa Demonen du fitness.

Fabienne FERRARIS

Plus d'infos sur [www.asa73.fr](http://www.asa73.fr).